



SOUDAN

PROGRAMME DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LA GOUVERNANCE FONCIÈRE

CONTEXTE NATIONAL

L'économie du Grand Darfour est fortement tributaire de l'agriculture et de l'élevage. Plus de 70 pour cent de la population dépend de l'agriculture traditionnelle et de subsistance, et la majorité recourt à l'agriculture pluviale et aux pâturages pour la production agricole et animale. Au Darfour, les droits relatifs à l'utilisation des terres et aux régimes fonciers étaient régis par des moyens coutumiers. La nationalisation des terres non enregistrées et la dissolution des institutions coutumières sans remplacement par une alternative ont créé un vide dans l'attribution, la protection et la promotion des droits fonciers et dans la justice sociale liée aux conflits fonciers. La concurrence pour les ressources foncières continue d'être non réglementée, ce qui crée des conflits entre les utilisateurs. La méfiance entre les acteurs étatiques et les communautés du Darfour a augmenté et les actions du gouvernement sont toujours perçues avec suspicion. Les conflits en cours au Darfour entraînent des problèmes législatifs, d'ordre public, de déplacement des agriculteurs ruraux et des changements dans les schémas de migration des éleveurs nomades. En l'état actuel, ni le gouvernement, ni les institutions coutumières, ni aucun autre acteur n'ont été en mesure d'apporter une solution aux réalités complexes de la gouvernance foncière au Darfour.

En 2014, l'ancien Ministre de l'agriculture a adressé une demande spéciale au Directeur général de la FAO pour la mise en œuvre des DV au Soudan. En réponse, le bureau de la FAO au Soudan a développé le PUEGF MP avec les parties prenantes compétentes. L'intervention couvre 32 pour cent des terres du Darfour et cible 28 pour cent de la population du Darfour.

OBJECTIF

Le Programme de l'Union Européenne sur la gouvernance foncière - mise en œuvre par pays (PUEGF MP (EULGP CI pour ses sigles en anglais)) a pour objectif d'aider le Gouvernement soudanais à réformer ses lois foncières afin de mettre au point des solutions pratiques pour garantir l'accès et l'utilisation des terres cultivées, des corridors pour les éleveurs, des prairies et des pâturages, y compris la mise en place de mécanismes de résolution des conflits adéquats et pratiques. L'intervention vise également à aider

Nom de le Programme de l'Union Européenne sur la gouvernance foncière - mise en œuvre dans le pays PUEGF MP	Promotion de l'octroi de droits fonciers légitimes à l'aide des DV dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale pour les communautés déplacées par le conflit, y compris les petits exploitants ruraux, les éleveurs et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans la région du Darfour au Soudan
Exécutants du projet	FAO
Partenaires d'exécution	Ministères du gouvernement de l'état, organisations de la société civile et instituts de recherche
Entités politiques impliquées	Ministère de l'agriculture, Ministère des ressources animales et de la pêche, Ministère de l'environnement, des forêts et du développement physique, Ministère de la justice, Société nationale des forêts (FNC), Commission des terres du Darfour (DLC), Commission de retour volontaire et de réinstallation (VRRIC)
Budget	EUR 3 000 000
Durée du projet	Mai 2016 – novembre 2020

Note: la sigle en anglais du Programme de l'Union Européenne sur la gouvernance foncière - mise en œuvre dans le pays est EULGP CI

les parties prenantes au niveau de l'État et des localités à promouvoir l'attribution de droits légitimes de propriété foncière aux communautés déplacées par le conflit, y compris les petits exploitants ruraux, les éleveurs et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans la région du Darfour.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

Le PUEGF MP a adopté cinq stratégies pour mettre en œuvre des activités dans le cadre de ses quatre produits:

- Mise en place du cadre de mise en œuvre de le PUEGF MP: des groupes d'action locale (LAG) composés de 10 des personnalités les plus influentes de chacune des 20 localités; des équipes techniques étatiques (STT) composées de 12 membres représentant six ministères techniques, deux commissions, deux administrateurs autochtones et deux membres du personnel de la FAO; le Comité consultatif technique au niveau de la région du Darfour (TAC), composé de 10 membres, et un comité consultatif de projet (PAC), composé de 16 membres des ministères fédéraux, du TAC et de la FAO, constituent la base de la mise en œuvre du projet PUEGF MP.

PROJET TRANSVERSAL

Grâce à un projet transversal cofinancé par l'UE et la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), coordonne, soutient et consolide la mise en œuvre du programme de gouvernance foncière de l'UE dans 18 pays. Ce projet transversal fournit aux acteurs de la mise en œuvre et à leurs partenaires une plate-forme pour échanger, collecter et communiquer à un large public la richesse des enseignements tirés de la mise en œuvre du projet. Il soutient aussi l'organisation de programmes de renforcement des capacités à l'intention des exécutants, qui peuvent bénéficier des conseils techniques du groupe de travail interdisciplinaire de la FAO sur la gouvernance foncière, des enseignements tirés, du partage des expériences et des possibilités d'échange entre les responsables de la mise en œuvre pour améliorer la gouvernance foncière dans le cadre des DV et des CLD.

- Analyse comparative des dynamiques socio-économiques qui affectent l'utilisation des ressources foncières et la gouvernance du régime foncier. Par l'intermédiaire de ses prestataires de services, le PUEGF MP a procédé à une évaluation de base approfondie des capacités individuelles, du rôle des leaders dans 20 localités des cinq états du Darfour et a procédé à une cartographie des ressources naturelles: institutionnelle, formelle et coutumière. L'exercice visait à établir des indicateurs repères: utilisation des terres par les communautés, modes de faire-valoir et systèmes de gouvernance foncière. L'exercice a également permis d'identifier les différentes utilisations des terres et la fréquence des litiges/conflits entre les utilisateurs des ressources foncières.
- Faciliter la prise de décision inclusive parmi les parties prenantes de l'activité. Par le biais de processus consultatifs, les décisions prises à chaque niveau de coordination sont partagées avec les parties prenantes locales, étatiques et des ministères du gouvernement fédéral afin de les aider à améliorer leurs politiques en matière de gouvernance foncière.
- Développement des capacités liées aux principes et aux outils des DV à l'aide des directives techniques.
- Mise en place de forums au niveau local qui traitent des litiges concernant les ressources foncières. Ils fournissent des plateformes de négociation de paix de communauté à communauté afin d'instaurer la confiance entre les communautés et les institutions étatiques et de fournir un soutien technique aux forums au niveau local.

RÉSULTATS ET IMPACT

À ce jour, l'intervention PUEGF MP a eu plusieurs résultats:

- La stabilité sociale a été renforcée. La méfiance et les tensions entre les institutions officielles ayant des mandats qui se recoupent, ainsi que l'insécurité et les conflits violents entre les communautés qui prévalaient au Darfour ont toutes été réduites à la suite de l'intervention de PUEGF MP.
- La tension entre les institutions formelles et coutumières en matière de gouvernance foncière est désamorcée. Trois ateliers consultatifs inclusifs et 30 réunions au niveau des états et au niveau local ont été organisés et les relations de travail entre les Hawakir (gouverneurs fonciers coutumiers) et les institutions officielles fournissant des services fonciers se sont améliorées. Une culture de la prise de décision conjointe a également été instaurée.
- Un renforcement de la sensibilisation des parties prenantes à la gouvernance responsable des régimes fonciers et une réduction de la sensibilité aux problèmes fonciers qui existaient avant et pendant la première année (2017) de la mise en œuvre des activités:
 - En avril 2017, un atelier de lancement a réuni plus de 60 personnes de divers milieux professionnels et d'horizons différents sur l'applicabilité des DV en termes de processus et de mécanismes et a défini le cadre des bases de solutions viables aux problèmes fonciers du Darfour. Les objectifs de l'atelier ont reflété l'intérêt manifesté par le Gouvernement soudanais pour la résolution des conflits liés aux

ressources foncières, qui sont l'une des causes profondes des conflits dans la région.

- Une série de consultations des parties prenantes s'est déroulée de février à juin 2018 dans le cadre de l'approche de mise en œuvre de le PUEGF MP. Les rôles des principales parties prenantes, ainsi que les partenariats liant l'activité et un groupe critique de parties prenantes, ont été définis, et les comités PAC, TAC et STT établis.
- Une campagne de sensibilisation des communautés sur les ressources naturelles a contribué à réduire les litiges/conflits liés aux ressources naturelles entre agriculteurs et éleveurs en 2018.
- Le développement des capacités des parties prenantes à améliorer la fourniture de services fonciers. Deux ateliers de consultation des parties prenantes à Nyala (Sud-Darfour) et à El-Geneina (Ouest-Darfour) en juillet et août 2018 ont examiné les processus et procédures étatiques, ainsi que le temps et le coût de la fourniture de services d'enregistrement foncier. Une stratégie commune visant à améliorer les services d'enregistrement foncier a été adoptée par les cinq États du Darfour.
- Une communauté partageant les connaissances et le savoir sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres et des forêts a été créée à l'aide des médias sociaux.
- La capacité des acteurs étatiques et non étatiques à conceptualiser et à utiliser les principes, outils et pratiques des DV pour la mise en œuvre d'une gouvernance responsable des régimes fonciers dans les États du Darfour a été renforcée.
- Les capacités des communautés dans les localités ciblées ont été développées pour gérer leurs ressources en terres fragiles de manière appropriée et transparente, et permettre un développement pacifique et durable:
 - Formations au niveau étatique: 62 membres d'équipes techniques étatiques ont été formés, dont trois d'entre eux étaient des femmes;
 - Formations au niveau local: 298 groupes d'action locale (LAG) ont été formés, dont 32 femmes.
- La culture d'inclusion entre les institutions formelles et coutumières s'est développée et a développé la culture du travail et de la prise de décision communes entre les acteurs étatiques et non étatiques (institutions coutumières).



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO